

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00049
Numéro SIREN : 799 961 859
Nom ou dénomination : F.G. Développement

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2022 sous le numéro de dépôt 2071

« F.G. Développement »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 20.000,00 €
Siège social : Rond Point de César RD N°338
Route de Tours - 72000 LE MANS

799 961 859 R.C.S. LE MANS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2020 s'élevant à 72.811,04 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72.811,04 €
* A l'absorption des pertes antérieures à hauteur de	(-) 41.476,35 €
Et, le solde, soit	31.334,69 €
* A titre de dividende global à l'Associée unique	30.000,00 €
Soit 15,00 € pour chacune des 2.000 parts composant le capital social	
Et, le solde, soit	1.334,69 €
* En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à	1.334,69 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Août 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 30.000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 28 Février 2021.

L'Associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 Août 2020 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription

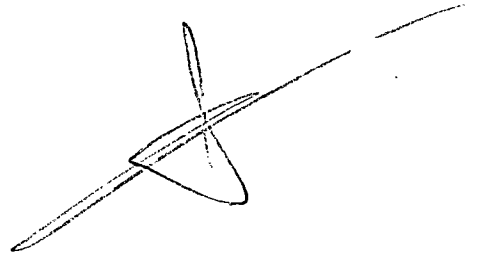
modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Gérant

Ludovic CLERADIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.